

Mairie de



Compte rendu de la Réunion du C.C.A.S. du 25 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de Mars à dix-neuf heures et trente minutes, se sont réunis en séance ordinaire dans la Salle de la Mairie, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Beaucé, sous la présidence de Monsieur Stéphane IDLAS, Maire de la Commune de Beaucé, dûment convoqués le vingt Mars deux mil vingt-cinq.

Présent(s) : IDLAS Stéphane ; LAGRÉE Brigitte ; CREIGNOU Louis ; FRAUCIEL Philippe ; MACÉ Marie-Stéphane ; SCHAFFER Nicole ; VINCENT Christiane ; PETIOT Bernard ; COENE Séverine

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Néant

Absente excusée : Néant

Absente : Néant

Madame Nicole SCHAFFER a été nommée Secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 05 Mars 2025 n'ayant fait l'objet d'aucune observation ou remarques particulière, celui-ci est approuvé.

CCAS N° 0125032025 : Vote du budget C.C.A.S. 2025.

Monsieur le Maire expose le projet du CCAS 2025 d'où il résulte que les dépenses prévues s'élèvent à 13 333.30 € réparties ainsi :

- dépenses de fonctionnement	10 979.98 €
- dépenses d'investissement.....	<u>2 353.32 €</u>
	13 333.30 €

Ces dépenses sont couvertes par les recettes suivantes :

- recettes de fonctionnement	10 979.98 €
- recettes d'investissement.....	<u>2 353.32 €</u>
formant un total de.....	13 333.30 €

Les excédents reportés sont les suivants :

- Fonctionnement	10 219.98 €
- Investissement	<u>2 353.32 €</u>
formant un total de.....	12 573.3 €

Le CCAS après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** le projet de budget tel qu'il vient de lui être présenté.

Stéphane ULLAS

Philippe FRAUCIEL



Brigitte LAGRÉE

Marie-Stéphane MACÉ

Nicole SCHAFFER

Louis CREIGNOU

Bernard PETIOT

Séverine COENE